



Erreur médicale

Par Prune14

Bonjour,

Il y a maintenant bientôt un an j'ai accouché de ma fille par césarienne en urgence pour stagnation du col. Avant cela j'avais eu une péridurale qui n'a pas fonctionné et ils m'ont donc fait une seconde anesthésie via cette péridurale. Durant l'intervention, j'ai prévenu le médecin que je ressentais la douleur lorsqu'il a commencé à inciser. Celui ci m'a dit qu'il était normal de ressentir des sensations mais n'a pas pris en compte le fait que j'avais mal, par la suite, la douleur était tellement insupportable que je me cabrais sur la table, j'hurlais et me sentais partir. Mais ils ne m'ont rien donné, ni même endormie complètement malgré cela. Ça a été quelque chose de très traumatisant pour moi et lorsque j'ai pu avoir en main mon compte rendu post opératoire il y a peu j'ai pu voir qu'il n'y avait aucune mention concernant tout cela et que pour eux tout c'était très bien passé. Je souhaitais donc savoir s'il était possible de faire quoi que ce soit afin que cela ne se reproduise plus pour d'autres femmes et que je puisse enfin tourner la page de tout cela.

Je vous remercie d'avance de vos réponses.